

CONTRIBUTION EGTS | UNIVERSITÉ D'OTTAWA | 2023.

MÉMOIRE À L'INSTITUT DU NOUVEAU MONDE

**FAÇONNER LE TRAVAIL SOCIAL DE DEMAIN : COMPRENDRE LE
PASSÉ, AGIR AU PRÉSENT ET OFFRIR UN AVENIR MEILLEUR AUX
ENFANTS ET FAMILLES AUTOCHTONES**

Présenté par :

Karine Croteau, TSI, Ph. D., Professeure, École de travail social, Université d'Ottawa,
Ontario, Canada. kcroteau@uottawa.ca

Marc Molgat, Ph. D., Professeur, École de travail social, Université d'Ottawa, Ontario,
Canada. marc.molgat@uottawa.ca

Cyndy Wylde, Ph. D. (c), Professeure, École de travail social, Université d'Ottawa,
Ontario, Canada. cwylde@uottawa.ca

Septembre 2023

Thème D - La formation initiale, la formation continue et la recherche en travail social

Table des matières

Résumé de la contribution	3
Sommaire des propositions	3
Introduction.....	4
1. La formation initiale	6
2. La formation continue.....	9
3. La recherche en travail social	11
Conclusion	16
Références.....	17

Résumé de la contribution

Dans ce mémoire, trois auteurs¹ (dont les origines sont québécoises, franco-manitobaines et anicinape-atikamekw) issus des disciplines du travail social et de la criminologie, cliniciens, chercheurs et professeurs à l'École de travail social (ÉTS) de l'Université d'Ottawa (UO), proposent de façonner le travail social de demain en y intégrant une meilleure connaissance de l'histoire coloniale, en agissant au présent pour le renouvellement des perspectives et en permettant d'offrir un avenir meilleur aux enfants et familles autochtones. Par le prisme de leurs plus récents travaux, les auteurs suggèrent l'incorporation de quatre propositions à la formation initiale, à la formation continue et à la recherche en travail social.

Sommaire des propositions

Proposition 1 : Les auteurs recommandent une réforme de la pédagogie universitaire et de la formation initiale des intervenants sociaux sous l'angle d'un rapprochement épistémique entre deux visions du monde (autochtone et occidentale), en y intégrant un cours obligatoire sur les enjeux autochtones au premier cycle et un cours obligatoire au deuxième cycle.

Proposition 2 : Les auteurs recommandent la complétion obligatoire de formation continue portant sur les enjeux autochtones, offerte *par, pour et avec* des membres issus des communautés autochtones.

Proposition 3 : En matière de recherche, les auteurs recommandent l'enseignement des paradigmes autochtones, la transmission des divers savoirs autochtones et la valorisation de l'éthique en contexte de recherche autochtone en travail social.

Proposition 4 : Les auteurs recommandent, plus globalement, la reconnaissance des savoirs autochtones dans le champ de l'accompagnement, de la guérison et de la médiation, ainsi que la mise en œuvre de mécanismes indépendants (non institutionnels) visant l'appui aux communautés dans la création de leurs modèles autogouvernés de services en relation d'aide.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont perpétué la dichotomie « sauvage-civilisé » et les stéréotypes déshumanisants qui l'accompagnent en refusant d'offrir aux Canadiens, professionnels inclus, une éducation adéquate sur les relations passées et actuelles du Canada avec les peuples autochtones. En maintenant le public canadien dans l'ignorance, ces gouvernements ont pu bafouer les droits des peuples autochtones en toute impunité. Ils se sont approprié leurs terres, leurs ressources et même leurs enfants d'une façon qui serait jugée intolérable si elle s'appliquait aux autres canadiens (Shaheen-Hussein, 2021, p. 15).

¹ Malgré tout le bien-fondé et la pertinence de l'écriture épicienne et inclusive, les auteurs ont choisi de ne pas en faire usage dans le cadre du présent mémoire. Cette posture est justifiée par la volonté d'alléger le texte et de rendre compte des idées proposées dans un esprit concis et de synthèse.

Introduction

Dans l'histoire, le travail social a représenté une discipline qui œuvre dans un univers complexe et éclaté qui intègre et tient compte des dimensions individuelles, familiales et socio-environnementales dans lesquelles il se déploie. Ancré au cœur de l'humanité, et dans un monde en constante effervescence qui ne cesse de peser plus lourd sur les communautés marginalisées, le travail social a su, au fil du temps, se renouveler et porter son attention sur les enjeux sociaux prioritaires. Dans les faits, si la profession a su prouver son originalité, sa polyvalence et sa flexibilité à s'adapter aux mouvements sociaux et nouvelles problématiques en émergence, elle a aussi été complice de tragédies vécues par les Peuples autochtones. Or, comme Croteau et Wylde (à paraître, p. 15) l'évoquent, « elle est révolue l'époque où les intervenants sociaux peuvent clamer ne pas savoir, être contre leur gré, ou à leur insu, gardés dans l'ignorance » relativement au passé colonial, au rôle parfois oppressif joué par le travail social (Croteau et Molgat, 2021) ainsi qu'aux nombreuses répercussions, jusqu'à aujourd'hui, de ces enjeux sur l'adversité que connaissent de nombreuses Nations autochtones (Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics [CERP], 2019 ; Commission de vérité et de réconciliation du Canada [CVRC], 2015 ; Commission Royale sur les Peuples Autochtones [CRPA], 1996 ; Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées [EFFADA], 2019).

Statistique Canada souligne que « la population autochtone du Canada est l'une des plus importantes parmi les pays qui ont une histoire coloniale semblable » et que depuis 2016, elle a connu un accroissement de 9,4 % (2022, en ligne). À l'heure actuelle, bien qu'ils ne représentent que 5 % de l'ensemble de la population canadienne (ibid), les Peuples autochtones sont surreprésentés dans les institutions de l'État, notamment dans les milieux sociojudiciaires carcéraux (Enquêteur correctionnel du Canada, 2021) et dans les systèmes de protection de la jeunesse (Agence de la santé publique du Canada [ÉCI], 2008 ; Fallon, Lefebvre, Trocmé et *al.* 2021). Leur espérance de vie est plus courte, ils vivent davantage en situation de précarité socioéconomique, connaissent plus de problèmes sociaux et souffrent de problèmes de santé plus graves (Agence de la santé publique du Canada, 2018). Maté (2022), un médecin, auteur et conférencier canadien prolifique d'origine

hongroise, reconnu internationalement pour son expertise singulière sur les traumatismes vécus dans l'enfance et leurs portées sur la santé holistique, a écrit :

Their [Canada's Indigenous People] multigenerational deprivation and persecution at the hands of colonialism and especially the hundred-year agony of their children, abducted from their families and reared in church-run residential schools where physical, sexual, and emotional abuse were rampant, has left them with tragic legacies of addiction, mental and physical illness, suicide, and the ongoing transmission of trauma to new generations (Maté, 2022, p. 36).

Les travailleurs sociaux (T.s.), par le biais de leurs mandats, délégués ou non par l'État, se retrouvent régulièrement en interaction avec ces familles et communautés. Ainsi, ils doivent nécessairement comprendre ce passé traumatique et ses implications pour les familles encore aujourd'hui, faire preuve d'ouverture et de non-jugement, maîtriser les compétences en matière de sécurisation culturelle (Croteau, 2019 ; Guay, Ellington et Vollant, 2022) et posséder, dans leurs boîtes à outils, une pluralité de connaissances pour œuvrer dans le respect des valeurs et en reconnaissance des conceptions du monde distinctives de ces Nations.

La démarche réflexive des *États généraux* nous a tout de suite interpellées. C'est à ce carrefour, et à la lumière de nos travaux collaboratifs des dernières années en travail social que nous nous sommes mobilisés. Selon Isabelle Picard, anthropologue Wendat, depuis 1995, ce sont non moins de 750 recommandations concernant les Autochtones qui ont été formulées dans les divers rapports fédéraux et provinciaux des dernières décennies. Ces recommandations convergent unanimement vers l'urgence de se responsabiliser, et faire mieux, pour éviter de reproduire les pièges du passé, d'une part, et construire un avenir meilleur pour les familles autochtones, d'autre part (Croteau et Wylde, 2022). Nous croyons que la profession du travail social doit engager le pas et donner suite à ces recommandations, tant sur les plans de la pédagogie d'enseignement, de la formation et de la recherche, que sur le terrain, dans la pratique sociale auprès de ces familles et individus dans le besoin. L'heure est à l'action!

Nous sommes honorés de pouvoir fournir une contribution, aussi humble soit-elle, aux échanges, aux projections, et à l'avenir de la profession par rapport aux familles autochtones. En convergence, ce qui suit présente nos perspectives et réflexions relativement au thème D de la démarche des États généraux : *La formation initiale, la*

formation continue et la recherche en travail social. Parmi nos divers travaux en cours, l'argumentaire et les réflexions articulés dans le mémoire s'appuient principalement sur quatre écrits publiés, à paraître ou soumis : (1) Cercle Kinistôtàdimin : décolonisation de l'École de service social de l'Université d'Ottawa (Croteau et Molgat, 2021) ; (2) NICIN 8API8IN. Pour un avenir meilleur des enfants autochtones (Croteau et Wylde, 2022) ; (3) Réflexions entourant une réforme de la pédagogie universitaire en protection de la jeunesse autochtone. Faits saillants pour la recherche, l'enseignement et la pratique sociale (Croteau et Wylde, à paraître) ; et (4) *Allyship*, réflexivité et humilité : analyse critique d'une prise de position vers la décolonisation en travail social universitaire (Croteau, Molgat, Wylde et al., soumis).

1. La formation initiale

Proposition 1 : Les auteurs recommandent une réforme de la pédagogie universitaire et de la formation initiale des intervenants sociaux sous l'angle d'un rapprochement épistémique entre deux visions du monde (autochtone et occidentale), en y intégrant un cours obligatoire sur les enjeux autochtones au premier cycle et un cours obligatoire au deuxième cycle.

Les écoles de travail social forment actuellement de futurs travailleurs sociaux au moyen de connaissances construites depuis le début du XXe siècle. Bien qu'au Québec la pratique du travail social n'ait pas commencé à s'affranchir de l'influence de l'Église, de la confessionnalité et de la charité organisée avant les années 1950 et 1960 (Lecomte, 2000), son enseignement depuis cette période s'inspire largement de savoirs issus de la psychologie et de la sociologie. Ainsi les « discours » de formation postsecondaire, tant au collégial qu'à l'université, reposent sur des fondements explicitement théorisés du travail social qui, d'une part, lui confèrent une légitimité scientifique et sociale et, d'autre part, lui permettent de construire des cadres d'interprétation de situations qui émergent dans la pratique et de proposer des solutions à ces situations (Molgat et Ducharme-Leblanc, à paraître). Des perspectives cognitivo-comportementales jusqu'aux orientations structurelles, en passant par les théories psychodynamiques, la théorie générale des systèmes, l'écologie sociale, les théories de la libération, le féminisme et le marxisme, l'enseignement du travail social est ancré dans des savoirs construits sur des fondements

épistémiques bien enracinés (ibid). Force est de le constater, ces fondements épistémiques renvoient à une lecture du monde et des valeurs partagées par les grands courants de pensée occidentaux. Ceux-ci prônent une opposition entre la rationalité et la spiritualité, accordent une grande valeur au sujet pensant, à l'individualité et à la liberté individuelle, et se fondent sur une séparation nette, voire un rapport hiérarchique, entre la société ou la culture et la nature.

Or, ces savoirs occidentaux et les méthodes d'intervention qui y sont rattachées, n'ont pas servi comme une façon de protéger ou de soutenir les communautés autochtones. Ils ont au contraire été mis au service de « bonnes intentions » paternalistes (Gebhard et *al.*, 2022) qui ont mené notamment au retrait massif d'enfants autochtones de leurs communautés au nom de leur « meilleur intérêt ». Cela se poursuit encore aujourd'hui, comme l'a souligné la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse [CSDEPJ] (2021, p. 277-297), au point tel où il est urgent de s'interroger sur le rôle du travail social dans la reproduction historique et continue de pratiques coloniales. Comme l'affirme Guay, « le travail social, plus que toute autre discipline, a un devoir de réparation à l'égard des peuples autochtones » (2015, p. 22).

Si, comme profession, nos « bonnes intentions » nous disposent aujourd'hui à essayer de mieux comprendre les communautés autochtones pour mieux intervenir, cela requiert un changement de perspectives sur le plan de la formation initiale. À notre avis, cela suppose que l'Ordre des travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec [OTSTCFQ], ainsi que les écoles de travail social, reconnaissent d'abord et avant tout la légitimité des savoirs autochtones² comme une base pour l'intervention en travail social. Nous recommandons, en ce sens, que les écoles de travail social s'engagent à reconnaître formellement que les savoirs autochtones ont une valeur équivalente et ajoutent aux savoirs occidentaux en ce qui concerne les fondements de l'intervention auprès des communautés, familles et individus autochtones. Cela suppose d'accepter que la vision du monde et les savoirs autochtones sont ancrés dans les relations, les écosystèmes et la spiritualité (voir par exemple Baskin, 2019; Ellington, 2019; Wilson, 2008; 2016) et que ces perspectives soient intégrées à la formation initiale en travail social.

² L'École de travail social de l'université d'Ottawa a adopté une [résolution](#) à cet effet en mars 2022. Voir également Croteau, Molgat, Wylde et Matsunaga (soumis).

Pour qu'une telle reconnaissance formelle se reflète dans l'enseignement et la formation pratique, elle doit s'accompagner d'une sensibilisation importante des étudiants en ce qui concerne les réalités des Peuples autochtones, les savoirs qu'ils portent et les manières dont ils conçoivent l'intervention et le bien-être. Or, actuellement, sauf pour l'université McGill, aucune école de travail social au Québec ne compte un cours obligatoire portant sur le travail social et les Peuples autochtones. Un tel contexte n'est pas propice à la réparation et aux efforts de redressement des injustices demandés à la profession du travail social, ni à la préparation des étudiants pour des interventions respectueuses des personnes et communautés autochtones.

Nous recommandons donc que la formation initiale des travailleurs sociaux inclue un cours obligatoire sur les enjeux autochtones au premier cycle d'études et un autre au deuxième cycle d'études. Au premier cycle, le cours devrait aborder les fondements historiques et sociaux des rapports entre les Autochtones et la société dominante, les manières dont le travail social a été appliqué auprès des Peuples autochtones et ses effets sur eux, ainsi que les visions du monde et pratiques autochtones visant le bien-être bio-psycho-social et spirituel (holistique), tant individuel que collectif. Idéalement, ces contenus seraient répartis entre deux cours obligatoires de 1^{er} cycle, mais il pourrait être difficile de répondre à une telle exigence pour les écoles qui souhaitent maintenir certaines spécificités de leurs programmes. Au deuxième cycle, la formation devrait approfondir les visions du monde autochtones en y intégrant l'analyse du rapport aux savoirs sur les plans ontologique, épistémologique et méthodologique, et examiner de manière critique divers enjeux et problématiques qui affectent les personnes et les communautés autochtones, y compris celles « hors réserve³ » où vivent aujourd'hui plus de la moitié des personnes autochtones au Canada et au Québec (Statistique Canada, 2022). Pour chaque cours et niveau de formation, la notion de rapport au territoire devrait être intégrée, celle-ci étant essentielle à toute compréhension des valeurs, identités, cultures et pratiques d'intervention autochtones. Aussi, afin de favoriser la compréhension et les rapprochements épistémiques et relationnels avec les Autochtones, ces cours devraient faire usage d'approches

³ L'expression renvoie aux données officielles de Statistique Canada au sujet des lieux de résidence des autochtones sur le territoire du Canada. Les communautés autochtones existent tant sur les réserves telles que définies par la *Loi sur les Indiens* (1985) qu'à l'extérieur de celles-ci.

permettant de juxtaposer et, éventuellement, de construire des ponts entre des visions du monde occidentales et autochtones tels que l'approche à double perspective (« two-eyed seeing ») mise de l'avant par Bartlett, Marshall et Marshall (2012)⁴.

2. La formation continue

Proposition 2 : Les auteurs recommandent la complétion obligatoire de formation continue (annuellement) portant sur les enjeux autochtones, offerte *par, pour* et *avec* des membres issus des communautés autochtones.

Nous sommes désormais collectivement conscients que les premières fonctions de contrôle et de régulation sociale accomplis par les travailleurs sociaux en termes d'éradication des pratiques autochtones sont apparues dans les années 1950 et que ceux-ci renforçaient et encourageaient les politiques d'oppression de l'État (Ellington, 2020). Les travailleurs sociaux ne sont pas des témoins de l'entreprise d'assimilation, ils en ont été des collaborateurs clefs (Blackstock, 2009). Cette époque est (en partie) révolue et la pratique du travail social d'aujourd'hui et de demain connaît des changements significatifs, surtout depuis l'entrée en vigueur en 2020 de la *Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis*.

Plusieurs T.s. confirment la légitimité des visions autochtones du monde dans les recherches et la pratique du travail social (Baskin, 2019 ; Ellington, 2020 ; Hart, 2002). Ils reconnaissent que les connaissances et les perspectives autochtones sont essentielles pour mieux comprendre et répondre aux besoins des communautés autochtones. La formation continue joue un rôle crucial dans ce processus de transformation.

De telles formations sont incontournables pour développer une connaissance approfondie de l'histoire coloniale, des cultures, des traditions et des enjeux socio-politiques propres aux Peuples autochtones. Cela implique forcément une compréhension des traumatismes historiques (Bombay, Matheson et Anisman, 2014), des impacts des

⁴ Soulignons que nous préconisons l'instauration d'une approche pédagogique qui permettrait aux étudiants de prendre conscience de l'omniprésence (ou l'hégémonie) des savoirs occidentaux comme fondements du travail social, de s'en « décentrer » et d'accepter la possibilité que d'autres types de savoirs puissent aussi constituer des fondements de l'intervention en contexte autochtone. Croteau et Wylde (à paraître) font une proposition en ce sens au sujet de la formation en protection de la jeunesse autochtone. Il est essentiel de tenir compte de la complexité et des difficultés d'un tel exercice, comme le soulignent certains auteurs au sujet de l'approche à double perspective (Broadhead et Howard, 2021).

politiques coloniales et des luttes actuelles pour la réaffirmation de l'identité autochtone. Dans un rapport soumis au ministre d'Affaires autochtones et du Nord Canada dans le cadre de la réforme du Programme des services à l'enfance et à la famille, la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador [CSSSPNQL] (2017) a insisté sur le fait que la culture, au même titre que la gouvernance, est déterminée comme étant l'un des éléments les plus importants à mettre de l'avant. Chaque communauté, chaque Nation, possède une culture qui lui est propre et qui est distincte. Celle-ci est au coeur du quotidien, des valeurs et du mode de vie de ses membres (CSSSPNQL, 2017).

Les formations continues axées précisément sur le travail social en contexte autochtone devraient fournir des outils et des connaissances spécifiques qui aident à renforcer la relation de confiance, l'équité et la réciprocité avec les communautés autochtones. Ces dernières doivent favoriser une sécurisation culturelle⁵, des soins culturellement sécuritaires⁶ et des pratiques respectueuses des valeurs et traditions autochtones (Baba, 2013 ; Conseil canadien de la santé, 2012). Les espaces de formation professionnelle offrent également l'occasion de remettre en question les anciens paradigmes qui orientent la profession et d'avoir une réflexion critique sur les pratiques passées et actuelles (Casagrande, 2016).

En somme, la formation continue en travail social doit jouer un rôle essentiel pour améliorer les compétences et la sensibilisation des travailleurs sociaux afin qu'ils puissent intervenir adéquatement auprès des Peuples autochtones. La recommandation de la poursuite de formation continue pour garantir une meilleure compréhension des réalités (passées et présentes) et des besoins des familles et communautés autochtones est au cœur

⁵ Selon le Conseil canadien de la santé (2012, p. 5), la définition de la sécurisation culturelle : « est un résultat, défini et vécu par ceux qui reçoivent un service – ils se sentent en sécurité; repose sur une participation respectueuse qui peut aider les patients à trouver la voie de leur mieux-être; s'appuie sur une compréhension du déséquilibre de pouvoir inhérent à la prestation des services de santé, de la discrimination institutionnelle et de la nécessité de rectifier ces iniquités en apportant des changements dans le système et dans le domaine de l'éducation; exige que nous reconnaissons que nous sommes tous porteurs de culture; [puis], il y a une réflexion personnelle à faire sur ses propres attitudes, croyances, préjugés et valeurs ».

⁶ Selon le Conseil canadien de la santé (2012, p. 5), les soins culturellement sécuritaires : « exigent la création de liens de confiance avec les patients autochtones et la reconnaissance des effets des conditions socio-économiques, de l'histoire et des politiques sur la santé; appellent à communiquer avec respect pour les croyances, les comportements et les valeurs des patients; permettent aux clients ou aux patients d'être partenaires dans le processus décisionnel ».

de ce mémoire. Loin d'être accessoire, la formation continue représente selon nous un pilier incontournable et un soutien nécessaire aux intervenants qui oeuvrent chaque jour auprès des enfants et des familles des autochtones.

3. La recherche en travail social

Proposition 3 : En matière de recherche, les auteurs recommandent l'enseignement des paradigmes autochtones, la transmission des divers savoirs autochtones et la valorisation de l'éthique en contexte de recherche autochtone en travail social.

Selon Smith (2021), chercheure de renom d'origine maorie connue pour ses travaux sur la décolonisation de l'éducation et de la recherche, décoloniser les universités « représente un processus complexe qui vise à éradiquer la domination coloniale dans toutes les sphères de nos sociétés, incluant les milieux académiques » (Croteau et Molgat, 2021, p. 30-31). Selon Smith (2021), ce processus commence, d'abord et avant tout, par le bras opérationnel des institutions académiques : la recherche.

Les auteurs du présent mémoire soutiennent également ces perspectives. D'abord, parce que la recherche oriente les lois et politiques sociales adoptées dans nos sociétés. Ensuite, parce qu'au cœur de sa mission, la recherche en travail social promeut la défense de droits, l'autodétermination, le respect de la dignité, l'équité pour tous et l'éradication d'injustices.

Les arguments synthèses qui suivent sont circonscrits sous trois thèmes afin de mettre en lumière ce qui, nous croyons, doit être repensé en recherche dans le champ du travail social pour assurer une plus grande justice et cohérence entre les réalités émergentes et les besoins des communautés autochtones souvent marginalisées.

Enseignement des paradigmes autochtones dans la recherche en travail social

Depuis son émergence et sa professionnalisation (Deslauriers et Hurtubise, à paraître), le travail social s'est enraciné et façonné à même un système de connaissances et de valeurs occidendo-normatives qui, sans équivoque, priorise les conceptions du monde eurocentrées (Sinclair/Ótiskewápiwskew, Hart/Kastitémahikan, et Bruyere/Amawaajibitang, 2009). À preuve, aucun mot n'existe en langues autochtones pour traduire le terme *travail social*.

Cette soi-disant vérité, à laquelle la science dominante adhère à travers son filtre de perceptions normatif, pourtant, n'a de sens, ni de logique, que pour ceux qui à la base, l'ont sculptée à partir de leur cadre hégémonique de référents culturels.

La primauté de perspectives occidentales, compartimentées, biomédicales et supérieures, qui dictent la manière d'appréhender le monde et le réel, est tout autant erronée que prétentieuse. À ce sujet, Croteau et Wylde (2002, p. 4) sont d'avis qu'une telle affirmation généralisée : « [l]a science n'est qu'une, normée par un seul registre de connaissances, et doit s'adresser à un seul esprit humain », requiert incontestablement une remise en question. Brant Castellano (2004, p. 102) va plus loin en affirmant que les Peuples autochtones ont le droit de « développer des connaissances selon leur propre définition de ce qui est réel et de ce qui a de la valeur ». Selon la chercheuse, cette prémisse est fondamentale à l'exercice de l'autodétermination. Plusieurs intellectuels autochtones renforcent ce postulat et croient que le monde peut, et doit, être appréhendé de manière circulaire, holistique et en interconnectivité avec l'environnement (toutes mes relations) qui nous entoure (Absolon, 2022 ; Kovach, 2021 ; Wilson 2016 ; 2008). Dans ce même registre, les auteurs du présent mémoire interrogent et remettent en question la pensée dominante qui conçoit la science comme un processus linéaire et empirique accessible à la raison, comme une méthode absolue qui examine un phénomène à partir d'un seul filtre dominant et qui prétend à son objectivation et à la mise en lumière d'une vérité scientifique avérée (Croteau et Wylde, 2022 ; Martin 2013 ; Santos, 2014).

Dans l'univers de la recherche académique, un adage prévaut : « Ce n'est pas parce que vous venez d'entrer dans la discussion, que la discussion vient de commencer ». Bien que la CVRC (2015) semble avoir marqué un virage en matière de décolonisation des universités et du travail social, notamment en protection de l'enfance, rappelons que des chercheurs autochtones comme Smith (2021) ont été parmi les premiers à lever le drapeau rouge et à souligner tout le travail déjà accompli en ce sens par les Peuples autochtones. En effet, depuis que les universités ont été établies, les Peuples autochtones oeuvrent activement à valoriser leurs propres paradigmes en recherche, à décoloniser les savoirs transmis, à rendre l'univers académique plus inclusif au regard de la pluralité de perspectives et plus appréciatif de l'altérité et de la diversité (Campbell, Dea et McDonald, 2019).

La décolonisation de la recherche, depuis déjà quelques années, est notamment à l'ordre du jour de nombreuses universités dans l'ouest du pays. Sur ce point, le Québec accuse un retard. À l'heure actuelle en province, les universités ont encore de nombreux pas à franchir. Néanmoins, sur une note plus prometteuse, des travaux francophones ont été initiés dans les dernières années afin de réfléchir à la transformation nécessaire (Croteau et Molgat, 2021 ; Croteau, Molgat, Wylde et *al.*, soumis ; Guay, Ellington et Volland, 2022 ; Ellington, 2019). Inspirés par les écrits de plusieurs intellectuels et *leaders* autochtones (Absolon, 2022 ; Kovach, 2021 ; Smith, 2021 ; Wilson 2016 ; 2008), les auteurs du présent mémoire soutiennent que la recherche doit être repensée et faire plus de place aux autres façons de concevoir le monde pour plus d'inclusivité et de justice sociale.

Transmission des divers savoirs autochtones en recherche

En mars 2022, l'École de travail social (ÉTS) de l'Université d'Ottawa (UO) a adopté formellement une [résolution](#) relative aux savoirs traditionnels autochtones afin d'assurer leur intégration et garantir une formation holistique (Colomb, 2012) respectueuse des apprenants et communautés autochtones (Croteau, Molgat, Wylde et *al.*, soumis). Tel que postulé par Croteau, Molgat, Wylde et *al.*, (soumis, p. 3-4), « la reconnaissance officielle des savoirs traditionnels autochtones par l'ÉTS de l'UO visait a priori un basculement épistémologique (Croteau et Wylde, à paraître ; Martin, 2013 ; Smith, 2021) et pratique essentiel à l'existence même de programmes universitaires respectueux des réalités des apprenants et communautés autochtones ». Dans cette foulée, et appuyés par une synthèse de connaissances sur le sujet, Croteau, Molgat, Wylde et *al.* (soumis, p. 3-4) ont mis en évidence des enjeux persistants relatifs à la valorisation des savoirs autochtones en recherche. Ils ont notamment insisté dans leurs travaux sur le fait que :

[I]a marginalisation des épistémologies et visions du monde autochtones est une stratégie de la colonisation dans la discipline du travail social (Baskin, 2016 ; Hart/Kastitémahikan, 2010 ; Sinclair/Ótiskewápiwskew, Hart/Kastitémahikan et Bruyere/Amawaajibitang, 2009). La domination des épistémologies occidentales dans le travail social (Ellington, 2019) et la nécessité, voire l'urgence, de reconnaître la diversité épistémique sont bien documentées (Absolon, 2022 ; Kovach, 2021 ; Santos, 2014 ; Wilson, 2008).

Dans ce même article (Croteau, Molgat, Wylde et *al.*, soumis), les auteurs poussent la réflexion plus loin à l'aide des épistémologies du Sud (Santos, 2014). En situant le concept de justice sociale au cœur de leur réflexion, ils affirment l'importance de créer plus de rapprochements entre les divers savoirs en recherche afin de créer une « écologie des savoirs » qui accorde une légitimité à toutes formes de connaissances. Ainsi, selon Croteau, Molgat, Wylde *et al.* (soumis, p. 5),

un maillage entre les savoirs et conceptions du monde occidental et autochtone peut, et doit, être source d'inspiration, de renouvellement, et moteur de transformations profondes qui alimentent les fondements de la discipline d'étude et profession du travail social. Une profession qui, depuis des décennies, ne cherche qu'à se défaire de son carcan colonial (Sinclair/Ótiskewápiwskew, Hart/Kastitémahikan et Bruyere/Amawaajibitang, 2009 ; Smith, 2021).

Dès lors, dans la transmission des divers savoirs autochtones en recherche, il est impératif de tendre davantage vers le rapprochement de deux visions du monde (autochtones et occidentales). Croteau et Wylde (à paraître, p. 7-8) revendiquent similairement que la recherche doit puiser dans la coexistence, l'amalgame et la complémentarité des perspectives :

[p]our les Autochtones, les visions du monde varient plutôt selon les différents groupes, en fonction de leur langue, culture, spiritualité, histoire et région (Hart, 2010). Elles sont ancrées dans des traditions orales, puisent dans des savoirs d'expériences, valorisent la sagesse des Aînés, sont enracinées dans une pensée holistique et circulaire, dans le respect de l'environnement, de l'interconnectivité entre le monde vivant et spirituel, les objets animés et inanimés, les croyances et rituels, les liens familiaux et territoriaux (Basile, 2017), et les valeurs et enseignements sacrés (l'amour, le respect, le courage/bravoure, l'honnêteté, la sagesse, l'humilité et la vérité)⁷, pour ne nommer que ceux-ci. Pour les occidentaux, les fondements des visions du monde sont davantage basés sur un modèle linéaire de penser qui repose sur la science, le raisonnement scientifique et l'objectivité humaine en quête de nouvelles connaissances, généralement cumulatives, et de vérités (Morrissette, McKenzie et Morrissette, 1993) » (Croteau et Wylde, à paraître, p 7-8).

⁷ Provient des « sept enseignements sacrés » et qui renvoient aux concepts fondamentaux qui guident les Premières Nations. Bouchard, D., Jones, J., Martin, J., Cameron, K., Swampfox, & Jones, N. (2009). *The seven sacred teachings of White Buffalo Calf Woman: Niizhwaaswi aanike'iniwendiwini: waabishiki mashkode bizhikiins ikwe*. MTW Publishers. Voir également Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (Éd.). (2020). *Les sept enseignements sacrés*. CSSSPNQL, FNQLHSSC. <https://files.cssspnql.com/index.php/s/jQiCD2rj2YpUSNi>

Valorisation de l'éthique en contexte de recherche autochtone

Pendant de nombreuses années, des chercheurs ont mené des projets au sein de communautés autochtones en faisant fi des retombées pouvant bénéficier à ces dernières et en privilégiant par-dessus tout le progrès de leurs travaux, leur réussite académique et leur notoriété. Les Inuit qui représentent un des Peuples les plus *étudiés* dans le monde ont longtemps fait face à cette hypocrisie. Or, comme l'avancent Croteau et Wylde (2022, p. 5) : « [ê]tre étudié c'est continuer d'être colonisé, puisque cela suppose une désobjectivisation et une objectivisation du sujet de recherche, c'est à dire une réduction de celui-ci à des catégories d'entendement définies par un autre » (Croteau et Wylde, 2022, p. 5). Selon ces mêmes chercheuses (Croteau et Wylde, 2022, p. 3), « la recherche constitue un rouage du processus de reproduction de la domination et doit être décolonisée ».

Pour toutes ces raisons, plusieurs Peuples autochtones ont souhaité se munir de principes éthiques en recherche autochtone. D'abord, pour s'assurer d'avoir une voix au chapitre (rien *sur nous*, *sans nous*). Ensuite, pour garantir des retombées directes pour leurs communautés. Et enfin, pour se protéger de pratiques colonisatrices de chercheurs occidentaux.

Bien qu'un chapitre complet pourrait y être consacré, nous présentons six recommandations spécifiques à l'éthique en contexte de recherche autochtone. Premièrement, avant même de proposer un projet d'étude, il est impératif pour les chercheurs d'établir des relations de confiance et de réciprocité avec des membres de la communauté concernée et d'interroger leurs préoccupations réelles et prioritaires sur lesquelles ces membres souhaitent se pencher. Deuxièmement, un protocole d'entente de recherche selon les principes PCAP® (Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations [CGIPN], 2015)⁸ (APNQL, 2014) doit être rédigé pour permettre de clarifier les éléments fondamentaux qui sous-tendent l'étude. Troisièmement, les liens partenariaux développés doivent être entretenus, consolidés et maintenus, et un budget doit être alloué aux rencontres et visites en communauté. Quatrièmement, dans une perspective participative, il est fortement suggéré que des membres de la communauté prennent part

⁸ « Les principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession des Premières Nations – plus connus sous le nom de PCAP® – affirment que les Premières Nations ont le contrôle des processus de collecte de données, et qu'elles possèdent et contrôlent la manière dont ces informations peuvent être utilisées ». Référence pour plus de détails : <https://fnigc.ca/fr/les-principes-de-pcap-des-premieres-nations/>

au cercle aviseur qui guide et oriente la mise en œuvre et le déroulement de chaque étape de la recherche. Cinquièmement, l'étude doit être guidée par les principes éthiques directeurs fondamentaux en recherche autochtone qui reposent essentiellement sur le respect, l'équité et la réciprocité (APNQL, 2014 ; Énoncé de politique des trois conseils [EPTC 2], 2022). Finalement, les organismes bailleurs de fonds, institutions académiques, et comités éthiques en recherche, doivent être (in)formés et conscientisés aux enjeux discutés. Ils doivent se montrer plus souples face à l'échéancier et l'allocation du financement (en considération à la création de partenariats). Puis, ils doivent proposer une expertise autochtone au sein même du comité éthique en recherche.

Conclusion

Proposition 4 : Les auteurs recommandent, plus globalement, la reconnaissance des savoirs autochtones dans le champ de l'accompagnement, de la guérison et de la médiation, ainsi que la mise en œuvre de mécanismes indépendants (non institutionnels) visant l'appui des communautés dans la création de leurs modèles autogouvernés de services en relation d'aide.

Ce que les trois auteurs proposent dans le présent mémoire apparaît sans doute audacieux. Certes, l'atteinte de nouveaux sommets ne sera rendue possible que si le travail social, le Québec, et la société en général, acceptent de se remettre en question (ce que la présente démarche d'*États généraux* accomplit avec brio), d'innover, de perturber le statu quo et de bâtir de nouveaux horizons. Au cœur de la tourmente coloniale qui persiste depuis des décennies, le travail social au Québec et ailleurs a plus que jamais la responsabilité morale et éthique de faire *peau neuve*, de reconnaître et d'intégrer à la profession de riches savoirs autochtones, diversifiés, pluriels, et complémentaires, menant vers des perspectives renouvelées d'accompagnement, de guérison et de médiation en recherche, éducation et intervention.

Références

- Absolon, K.E. (2022). *How we come to know. Indigenous re Search Methodologies* (2nd Edition). Fernwood Publishing, Manitoba, 349 pages.
- Agence de la santé publique du Canada (2018). Réseau pancanadien de santé publique. *Les principales inégalités en santé au Canada : un portrait national* [en ligne]. http://epe.lacbac.gc.ca/100/201/301/weekly_acquisitions_list-ef/2019/19-06/publications.gc.ca/collections/collection_2019/aspc-phac/HP35-109-2018-1-fra.pdf. ISBN : 978-0-660-27395-2
- Agence de la santé publique du Canada. Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants – 2008 : Données principales. Ottawa, 2010, [En ligne] https://www.phac-aspc.gc.ca/cm-vee/csca-ecve/2008/assets/pdf/cis-2008_report_fra.pdf
- APNQL. (2014). Protocole de recherche des Premières Nations au Québec et au Labrador. (2e version). Wendake : Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, 110 pages.
- Baba, L. (2013). Sécurité culturelle en santé publique chez les Premières Nations, les Inuit et les Métis: État des lieux sur la compétence et la sécurité culturelle en éducation, en formation et dans les services de santé. Centre de collaboration nationale de la santé autochtone.
- Bartlett C., Marshall M., Marshall A. (2012). Two-eyed seeing and other lessons learned within a co-learning journey of bringing together indigenous and mainstream knowledge and ways of knowing. *Journal of Environmental Studies and Sciences*, 2(4), 331–340.
- Basile, S. (2017). *Le rôle et la place des femmes Atikamekw dans la gouvernance du territoire et des ressources naturelles* [Thèse de doctorat]. Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.
- Baskin, C. (2019). Aboriginal World Views as Challenges and Possibilities in Social Work Education. *Critical Social Work*, 7(2). <https://doi.org/10.22329/csw.v7i2.5726>
- Blackstock, C. (2009). The occasional evil of angels: Learning from the experiences of Aboriginal peoples and social work. *First Peoples Child & Family Review*, 14(1), 137-152.
- Bombay, A., Matheson, K. et Anisman, H. 2014. The Intergenerational Effects of Indian Residential Schools: Implications for the Concept of Historical Trauma. *Transcultural Psychiatry* 51(3): 320-38. <https://doi.org/10.1177/1363461513503380>
- Brant Castellano, M. (2004). Ethics of Aboriginal research, *Journal of Aboriginal Health*, 1(1), p. 98-114.
- Broadhead, L. et Howard, S. (2021). Confronting the contradictions between Western and Indigenous science: a critical perspective on Two-Eyed Seeing. *AlterNative: An International Journal of Indigenous Peoples*, 17(1), 111-119.

- Campbell, L., Dea, D. et McDonald, L. (2019). Decolonizing the university in an era of Truth and Reconciliation. Get uncomfortable, do the work: The role of faculty associations following the Truth and Reconciliation Commission. *Academic Matters. Revue de l'enseignement supérieur de l'Union des associations des professeurs des universités de l'Ontario*, 7-13.
- Casagrande, A. (2016). La formation continue, « nourriture terrestre » du travail social ? *Vie sociale*, 13(1), 169-179. <https://doi.org/10.3917/vsoc.161.0169>
- Colomb, E. (2012). *Premières Nations. Essai d'une approche holistique en éducation supérieure*, Québec. Presses de l'Université du Québec.
- Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics [CERP] : écoute, réconciliation et progrès (2019). Rapport final, Gouvernement du Québec, 522 p. https://www.cerp.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Rapport/Rapport_final.pdf
- Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL). (2017). *Un pas de plus vers l'autodétermination et le respect des droits des enfants et des familles Premières Nations*. Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador.
- Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVRC, 2015). *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir*, sommaire du rapport final de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada, Ottawa, La Commission. <http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/index.php?p=905>
- Commission royale sur les peuples autochtones [CRPA]. (1996). *Un passé, un avenir. Rapport de la commission royale sur les peuples autochtones*, Ottawa, Ministère des Approvisionnements et Services Canada, 802 pages.
- Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse [CSDEPJ] (2021). *Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes*. Gouvernement du Québec. <<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/4287510>>
- Conseil canadien de la santé (2012). *Empathie, dignité et respect : créer la sécurisation culturelle pour les Autochtones dans les systèmes de santé en milieu urbain*. https://conseilcanadiendelasante.ca/files/Aboriginal_Report_2012_FR_final.pdf.
- Croteau, K., Molgat, M., Wylde, C. et Matsunaga, J. (soumis). Allyship, réflexivité et humilité : analyse critique d'une prise de position vers la décolonisation en travail social universitaire. *Les Cahiers du CIÉRA*.
- Croteau, K. et Wylde, C. (2022). NICIN 8API8IN. Pour un avenir meilleur des enfants autochtones. Infographie. Cercle Kinistôtadimin. École de travail social, Université d'Ottawa, ON. <https://www.uottawa.ca/faculty-social-sciences/sites/g/files/bhrskd371/files/2023-01/NICIN-8API8IN.pdf>
- Croteau, K. et Wylde, C. (à paraître). Réflexions entourant une réforme de la pédagogie universitaire en protection de la jeunesse autochtone : faits saillants pour la recherche, l'enseignement et la pratique sociale. Dans *Regards diversifiés autour de l'éducation auprès des Autochtones* (sous la direction), Campeau, D., Réseau de

recherche et de valorisation de la recherche sur le bien-être et la réussite en contexte de diversité (RÉVERBÈRE).

- Croteau, K. et Molgat, M. (2021). Cercle Kinistôtàdimin : décolonisation de l'École de travail social de l'Université d'Ottawa. *Revue canadienne de service social / Canadian Social Work Review*, 38(2), 29–51. <https://doi.org/10.7202/1086117ar>
- Croteau, K. (2019). *Parentalité du point de vue de mères innues et sécurisation culturelle en protection de la jeunesse : nin, nishutshisshiu, nitinniun mak nitauassimat*, Thèse de doctorat, Université de Montréal.
- Deslauriers, J-M. et Hurtubise, Y (à paraître). (sous la direction). *Introduction au travail social*, 4e édition, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Ellington, L. (2020). Travail social et guérison autochtone: Une analyse sociohistorique et des pistes pour son intégration au sein des pratiques sociales. *Nouvelles pratiques sociales*, 31(2), 338. <https://doi.org/10.7202/1076659ar>
- Ellington, L. (2019). Vers une reconnaissance de la pluralité des savoirs en travail social. *Revue canadienne de service social*, 36(1), 105-126.
- Enquêteur correctionnel du Canada. (2021). *Rapport annuel du Bureau de l'enquêteur correctionnel 2021-2022*.
- Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées [ENFFADA] (Canada), Canada, et Bureau du Conseil privé. (2019b). *Réclamer notre pouvoir et notre place: sommaire du rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (vol. 1a)*. http://epe.lac-bac.gc.ca/100/201/301/weekly_acquisitions_list-ef/2019/19-23/publications.gc.ca/collections/collection_2019/bcp-pco/CP32-163-2-3-2019-fra.pdf
- Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains – EPTC 2 (2022) – Chapitre 9 : Recherche impliquant les Premières Nations, les Inuits ou les Métis du Canada [En ligne] https://ethics.gc.ca/fra/teps2-eptc2_2022_chapter9-chapitre9.html
- Fallon, B., Lefebvre, R., Trocmé, N., Richard, K., Hélie, S., Montgomery, H. M., Bennett, M., Joh-Carnella, N., Saint-Girons, M., Filippelli, J., MacLaurin, B., Black, T., Esposito, T., King, B., Collin- Vézina, D., Dallaire, R., Gray, R., Levi, J., Orr, M., Petti, T., Thomas Prokop, S., & Soop, S. (2021). *Denouncing the continued overrepresentation of First Nations children in Canadian child welfare: Findings from the First Nations/Canadian Incidence Study of Reported Child Abuse and Neglect-2019*. Ontario: Assembly of First Nations.
- Gebhard, A., McLean, S. et St. Denis, V. (2022). *White benevolence: racism and colonial violence in the helping professions*. Fernwood Publishing.
- Guay, C., Ellington, L. et Vollant, N. (2022). *KA NIKANITET. Pour une pratique culturellement sécuritaire de la protection de la jeunesse en contextes autochtones*, Québec : Presses de l'Université du Québec.

- Guay, C. (2015). La légitimité des discours narratifs autochtones dans le développement des connaissances en travail social. *Recherches amérindiennes au Québec*, 45(2-3), 15–23.
- Hart/Kastitémahikan, M. A. (2010). Indigenous Worldviews, Knowledge, and Research: The Development of an Indigenous Research Paradigm. *Journal of Indigenous Voices in Social Work*, 1(1): 1-16.
- Hart/Kastitémahikan, M. A. (2002). *Seeking Mino-Pimatisiwin : An Aboriginal Approach to Helping*. Fernwood, Nova Scotia.
- Kovach, M. (2021). *Indigenous Methodologies. Characteristics, Conversations, and Contexts*. (2nd Edition). University of Toronto Press, Toronto, 313 pages.
- Lecomte, R. (2000). La nature du travail social contemporain, dans J.-P. Deslauriers et Y. Hurtubise (dir.), *Introduction au travail social*, 1^{ère} édition, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 17-33.
- Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis*, LC 2019, c 24, <<https://canlii.ca/t/6bskt>>
- Loi sur les Indiens, LRC 1985, c I-5*, <<https://canlii.ca/t/6c4f1>>
- Maté, G. (2022). *The Myth of Normal. Trauma, Illness and Healing in a Toxic Culture*. London : Vermillion, Penguin Random House.
- Molgat, M. et A. Ducharme-Leblanc (à paraître) Définir, construire, redéfinir (et décoloniser?) le travail social, dans J.-M. Deslauriers et Y. Hurtubise (dir) *Introduction au travail social*, 4^e édition, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Morrisette, V., McKenzie, B., & Morrisette, L. (1993). Towards an aboriginal model of social work practice: Cultural Knowledge and Traditional Practices. *Canadian Social Work Review / Revue Canadienne de Service Social*, 10(1), 91–108. <http://www.jstor.org/stable/41669520>
- Santos, B.D.S. (2014). *Epistemologies of the South. Justice Against Epistemicide*, New York : Routledge.
- Sinclair/Ótiskewápiwskew, R., Hart/Kastitémahikan, M.A., et Bruyere/Amawaajibitang, G. (2009). *Wícihitowin. Aboriginal social Work in Canada*. Fernwood Publishing.
- Smith, L. T. (2021). *Decolonizing methodologies: Research and Indigenous Peoples* (3e ed.). Zed Books.
- Statistique Canada (2022) *Premières Nations, Métis et Inuit au Canada*, Recensement de la population, 2021, ISBN : 978-0-660-45430-6 | Numéro au catalogue : 11-627-M.
- Wilson, S. (2008). *Research is Ceremony; Indigenous Research Method*. Fernwood Publishing: Halifax et Winnipeg.
- Wilson, S. (2016). Using Indigenist Research to Shape Our Future [pp. 311-322]. In M. Gray, J. Coates, M. Yellow Bird et T. Hetherington. (Dir.). *Decolonizing Social Work*. Routledge.
